

Cérémonie d'hommage au Préfet Claude ERIGNAC

Le mardi 6 février 2018

Allocution de M. Didier MARTIN, Préfet de la Moselle

Seul le prononcé fait foi

Mesdames les députées,

Monsieur le sénateur,

Monsieur le maire de Metz,

Monsieur le 1^{er} vice-président du Conseil départemental,

Messieurs les généraux de corps d'armée,

Monsieur le procureur général,

Madame et messieurs les chefs de juridiction,

Mesdames et Messieurs les membres du corps préfectoral, chers collègues,

Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs de services de l'Etat,

Messieurs les représentants des autorités civiles et religieuses,

Mesdames et messieurs,

20 ans jour pour jour après l'assassinat du Préfet Claude ERIGNAC dans les rues d'Ajaccio, nous nous réunissons aujourd'hui pour honorer la mémoire de cette figure de notre République. Il avait fait le choix de se mettre au service de l'intérêt général et occupait le poste de préfet de Corse depuis le 1^{er} janvier 1996, après avoir notamment servi l'État dans de nombreux départements dont la Meurthe-et-Moselle voisine. C'est en sa qualité de représentant de l'État en Corse qu'il a été pris pour cible et qu'il a été lâchement abattu de trois balles de revolver dans la soirée du 6 février 1998.

Une étape de plus venait d'être franchie pour tenter de faire vaciller l'État sur l'Île de Beauté et de déstabiliser nos institutions. S'en prendre à un préfet, c'est en effet s'en prendre à l'État, à nos institutions, c'est vouloir frapper la République en plein cœur.

Mais cette opération a été mise en échec par l'indignation nationale suscitée par cet attentat et par la réponse collective apportée par les plus hautes autorités de la République. Sur le perron de l'Élysée, le président de la République Jacques Chirac condamne « un acte barbare d'une extrême gravité et sans précédent dans notre histoire ». Trois jours plus tard, le 9 février, le chef de l'État et le Premier ministre assistent à Ajaccio à une cérémonie d'hommage solennel à Claude ERIGNAC. Un peu partout, des rassemblements de soutien ont lieu et particulièrement en Corse. Malgré le drame, la République reste debout.

Ces rassemblements, ils sont légitimes et témoignent de la grande dignité dont les Français savent faire preuve lorsque les circonstances se font graves. Ils l'ont de nouveau démontré en janvier 2015 lorsqu'après l'État, c'est la presse, autre pilier de notre démocratie, qui a été frappée par le terrorisme.

Ces réactions et ces hommages étaient et demeurent amplement justifiés pour ce haut-fonctionnaire qui avait une vision pour le territoire dont il lui revenait de conduire l'action de l'administration déconcentrée. Claude ERIGNAC travaillait à développer les atouts de l'économie insulaire et à faire face aux violences qui ensanglantaient l'île.

Face à la violence, son discours était ferme, résolu. Tout au long de sa mission, il avait pris la mesure des revendications s'exprimant en Corse et condamnait catégoriquement les actions violentes, tant celles dirigées contre des particuliers et des entreprises, que celles visant nos institutions républicaines. Ces attentats ont été un fléau pour la Corse et, à travers cet hommage à la mémoire de Claude ERIGNAC, nous devons également honorer les victimes de ces violences ignobles.

Je pense tout particulièrement aux victimes prises pour cibles en raison de leurs fonctions, tel ce militaire tué dans la nuit du 11 au 12 février 1982 par une attaque du FLNC. De même, un CRS est abattu à Bastia le 2 décembre 1984, puis un gendarme le 4 août 1987 et un autre est tué le 8 mars 1988. Outre ces représentants des forces de l'ordre, le secrétaire général du département de la Haute-Corse est lui aussi assassiné le 13 sep-

tembre 1983. À chaque attentat, les pouvoirs publics ont affiché leur détermination à combattre ces extrémités et à défendre la population, tantôt victime directe, tantôt collatérale des groupes terroristes.

Au terme d'enquêtes particulièrement difficiles -celle concernant le meurtre de C. Erignac a duré près de 5 ans-, les forces de l'ordre ont pu présenter à la Justice les auteurs présumés de nombre de ces attentats, de ces drames.

20 ans après l'assassinat du Préfet ERIGNAC, nous avons une pensée pour toutes ces victimes et leurs familles. Je pense en particulier à Mme ERIGNAC dont la dignité ne cesse d'impressionner. C'est toute la France qui témoigne son soutien indéfectible. L'unité, le respect du droit, de l'État de droit, la liberté, ce sont les fondamentaux de notre société et de nos institutions. C'est le message que porte aujourd'hui le Président de la République Emmanuel MACRON en Corse.

En inaugurant aujourd'hui à la préfecture de la Moselle le hall Claude ERIGNAC, nous honorons la mémoire d'un serviteur de l'État, qui était fier de servir la République et que nous étions fiers de compter parmi les nôtres. C'est le sens de la présence exceptionnelle en uniforme à mes côtés de tous les membres de l'équipe préfectorale en fonctions en Moselle.

Une salle de réunion était déjà dédiée à Claude ERIGNAC à la préfecture mais elle est peu accessible et peu utilisée.

Le hall que nous lui dédions aujourd'hui est plus fréquenté. Il donne aussi accès à la salle Jean Moulin. Ce voisinage fait sens. Car les préfets Jean MOULIN et Claude ERIGNAC sont désormais deux des figures les plus emblématiques du Corps préfectoral. Est-il en effet besoin de rappeler ici à Metz où sa mort a été constatée sur le chemin de la déportation, que l'unificateur de la Résistance française, le combattant de l'ombre avait d'abord été un grand préfet. De l'Aveyron puis de l'Eure-et-Loir.

Toutes les préfectures de France respectent aujourd'hui un temps d'hommage solennel et avec mes collègues du corps préfectoral nous vous sommes particulièrement reconnaissants de votre présence pour cette cérémonie sobre et digne.

Vive la République et vive la France.

Je vais maintenant révéler la plaque commémorative, puis je vous inviterai à respecter une minute de silence.